

Agentes ou agents de correction du langage

Future ou futur orthophoniste ?

Avez-vous pensé à travailler comme agente ou agent de correction du langage ?

Si vous êtes étudiante ou étudiant à la maîtrise en orthophonie, voici une chance unique d'acquérir une expertise en milieu scolaire en travaillant dans un environnement stimulant auprès d'une clientèle diversifiée !

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) recrute des agentes et agents de correction du langage.

Avantages d'être agente ou agent de correction du langage à la CSDM

- Acquérir une expérience de travail dans votre champ d'expertise tout en poursuivant vos études
- Encadrement par une orthophoniste
- Accès à des formations offertes par l'employeur et adaptées au travail en milieu scolaire
- Intégration et implication au sein de l'équipe multidisciplinaire de l'école
- Participation aux rencontres de concertation en orthophonie
- Possibilité d'obtenir une garantie d'affectation adaptée à vos besoins
- Possibilité de remboursement de la cotisation à l'Ordre professionnel à l'obtention du titre d'orthophoniste

Travailler à la CSDM, c'est...

- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables :
 - De 43 977\$ à 71 226\$ selon l'expérience et les qualifications
 - Fonds de pension très intéressant : RREGOP
 - Assurances collectives selon le type d'affectation
 - Journées de maladies et pour affaires personnelles jusqu'à un maximum de 7 par année scolaire
 - Vacances : 20 jours par année scolaire (le calcul se fait au prorata, selon la date d'entrée entre le 1^{er} juillet et le 30 juin) et 10 jours durant le temps des fêtes
- Concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Participer activement au développement de la société montréalaise
- Accéder facilement aux transports en commun
- Bénéficier de rabais corporatifs

Description

L'emploi d'agente ou d'agent de correction du langage comporte plus spécifiquement la mise en œuvre du plan de traitement et d'intervention déterminé par une ou un orthophoniste, dans un but de prévention, dépistage, réadaptation ou rééducation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles du langage.

Pour des informations concernant le rôle de l'agente et de l'agent de correction du langage en milieu scolaire nous vous invitons à consulter la page 1 du [plan de classification du personnel professionnel](#)

Qualifications

- Détenir un diplôme universitaire terminal de 1^{er} cycle en orthophonie et être admis au programme de maîtrise en orthophonie.



Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en faisant parvenir les documents suivants par courriel :

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Copie du relevé de notes du baccalauréat
- Preuve d'admission à la maîtrise en orthophonie

Courriel : non-enseignant@csgm.gc.ca

La CSGM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Cependant, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSGM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Pour en savoir davantage sur la CSGM, consultez les sections [La CSGM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre [site Web](#).